Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260311-2026_19-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Comblessac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	Voir le détail dans le tableau annexé	
Quorum respecté		

Date de la convocation
05/03/2026

Vote
A l'unanimité des votants (voir détail des votes dans le tableau annexé) Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an 2026, le 11 Mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Comblessac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

Présents : RICAUD Christophe, GERARD Philippe, JOUVINIER Claude, FEVRIER Jean-Pierre, MOTEL Romain, CHAUVEL Anais, MOTAIS Elodie, DANILO Franck, ROUSSIERE Didier

Absences excusées : BERHAULT Patricia ayant donné mandat à GERARD Philippe, VARRIER Karine ayant donné mandat à CHAUVEL Anais, PAYEN Nathalie, THEAUDIN Stéphanie

Absences : LAZE Karine

A été nommé secrétaire de séance : MOTEL Romain

2026-19- Subventions aux Associations – Attribution 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu les demandes exprimées par certains organismes à but non lucratif sollicitant de la commune une aide financière

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'octroi des subventions municipales préalablement au vote du Budget Primitif de la commune ;

Sur proposition de Monsieur Le Maire

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue :
(Les élus intéressés dans une association n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes)

- **Décide** de verser les subventions aux associations selon le tableau annexé
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2026 Chapitre 65
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
MOTEL Romain

Le Maire
Christophe RICAUD

MAIRIE de COMBLESSAC (I.-et-V.)